DEC182771DR01

Décision portant nomination de Mme Virginie MAOUCHI aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR7219 intitulée Sciences - Philosophie - Histoire (SPHERE)



Délégation Paris-Villejuif

www.dr1.cnrs.fr

7, rue Guy Môquet 94800 Villejuif

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPF1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1er décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC173075INSHS portant renouvellement de l'unité mixte UMR7219 intitulée Sciences - Philosophie - Histoire (SPHERE) et nommant Mme Sabine ROMMEVAUX-TANI en qualité de directrice ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du 6 octobre 2017 :

Considérant que **Mme Virginie MAOUCHI** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la Délégation Paris B les 10-11-12 avril et 15-16-17 mai 2018.

DECIDE:

Article 1^{er}: Mme Virginie MAOUCHI, AI, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR7219 intitulée Sciences - Philosophie - Histoire (SPHERE) à compter du 18 mai 2018.

Mme Virginie MAOUCHI exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPF1122325C susvisés.

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Virginie MAOUCHI est placée directement sous l'autorilé de la directrice d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Villejuif le 6 juin 2018

La directrice de l'UMR7219 Sabine ROMMEVAUX-TANI

Visa de Clarisse LEFORT-DAVLD, déléguée régionale CNRS Paris-Villejuif

Visa de Christine CLERICI, présidente de l'Université Paris-Diderot

Visa de Georges HADDAD, président de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne